



Réponse du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, à la question parlementaire n°3887 du 8 avril 2026 des honorables députés Georges Engel et Franz Fayot au sujet des mesures de réduction de la consommation d'énergie face aux tensions d'approvisionnement

1. Le Gouvernement envisage-t-il de renforcer les ressources humaines et financières de la Klima-Agence afin de lui permettre d'intensifier ses actions de sensibilisation en matière de sobriété et de transition énergétique juste ?

Le Gouvernement n'envisage pas, à ce stade, de renforcer spécifiquement les ressources humaines et financières de Klima-Agence au-delà du cadre déjà fixé. Il convient toutefois de rappeler que la nouvelle convention de fonctionnement de Klima-Agence, qui couvrira la période 2026-2029, prévoit une augmentation de son budget. Cette hausse vise principalement à compenser l'évolution des coûts fixes de la structure.

Ainsi, même si cette adaptation budgétaire ne constitue pas un renforcement ciblé pour intensifier les actions de sensibilisation à la sobriété et à une transition énergétique juste, elle garantit néanmoins la stabilité opérationnelle de Klima-Agence et lui permet de poursuivre ses missions dans de bonnes conditions.

2. Quelles mesures concrètes la Klima-Agence sera-t-elle amenée à promouvoir, et selon quel calendrier ?

Klima-Agence, dans son rôle de facilitateur, poursuit sa mission d'accompagnement et d'information à destination du public. Le conseil de base, neutre et indépendant, reste assuré à travers des conseils à domicile ou par visioconférence. La hotline constitue également un point de contact pour les particuliers et les entreprises pour des questions ponctuelles en lien avec leur projet de transition énergétique et climatique. Une offre spécifique pour les ménages en précarité énergétique permet de suivre de plus près les populations plus vulnérables. Au total, Klima-Agence a enregistré plus de 16 000 interactions en 2025 à travers ses conseils de base, sa hotline ainsi que sa participation à des événements nationaux, régionaux et communaux.

Dans le contexte actuel, la structure renforce ses efforts et met en place des actions spécifiques en soulignant les opportunités offertes par les installations photovoltaïques, les pompes à chaleur, la mobilité électrique et la rénovation énergétique, ainsi que les gestes du quotidien permettant de réduire la consommation d'énergie à court terme :

- une série de soirées d'information décentralisée à travers le pays sera organisée entre juin et juillet, permettant aux citoyens de s'informer, de poser leurs questions et d'obtenir des conseils pratiques sur les avantages et la réalisation des mesures de la transition énergétique et climatique. Ce sera également l'occasion de présenter les conditions ainsi que les démarches du programme de subventionnement étatique Klimabonus. Afin de maximiser l'accès aux informations à l'ensemble de la population, des séances en ligne seront également prévues pour compléter le programme.
- une communication sera également diffusée largement dans toutes les boîtes aux lettres afin de rappeler ces services et d'informer sur cette série d'événements ainsi que les mesures principales de la transition.

- une campagne de communication spécifique sera menée en lien avec les aides étatiques Klimabonus, afin d'informer les citoyens sur les dispositifs disponibles et de les encourager à en bénéficier. Cette campagne débutera dès le vote du projet de loi 8585.

Ces actions de sensibilisation seront organisées en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie, le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, le secteur communal et les acteurs des secteurs concernés, qui constituent des multiplicateurs importants dans ce contexte.

Après le succès de l'année dernière, Klima-Agence organisera le 4 octobre 2026, en collaboration avec l'ACL, la deuxième édition du GO electric day à la Coque. Cet événement vise à sensibiliser le grand public à la mobilité électrique et à son écosystème (bornes de recharge, Home Energy Management System, installations photovoltaïques, etc.).

Afin d'accompagner davantage les secteurs professionnels, Klima-Agence planifie également une conférence sur la mobilité électrique dans le cadre du programme Klimapakt fir Betriber. Prévues en juillet, elles visent à informer les entreprises sur l'accompagnement disponible et à présenter des exemples pratiques pouvant être déployés. L'événement couvrira la transition des flottes : véhicules électriques, infrastructures de recharge et leur gestion, ainsi que les solutions de charge au travail, en déplacement ou à domicile. Ces informations leur permettront de prendre des décisions stratégiques pour réduire leurs coûts énergétiques, décarboner leurs activités et limiter leur exposition à la volatilité des marchés.

3. Le cas échéant, parmi les recommandations formulées par l'Agence internationale de l'énergie, lesquelles le Gouvernement entend-il reprendre ou adapter au contexte luxembourgeois ?

Le Gouvernement suit de près les recommandations formulées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et analyse systématiquement leur pertinence pour le contexte luxembourgeois. Il travaille à cet égard en étroite coordination avec l'Union européenne, les pays voisins et l'AIE, afin d'adapter en continu les réponses nationales aux évolutions des marchés et aux tensions géopolitiques persistantes.

Certaines recommandations de l'AIE sont d'ores et déjà mises en œuvre au Luxembourg. Ainsi, la gratuité des transports publics, en place depuis le 20 février 2020, anticipe l'une des mesures préconisées par l'AIE pour réduire la dépendance structurelle aux carburants fossiles et offrir une alternative accessible à l'ensemble de la population. De même, la possibilité de recourir au télétravail, lorsque les activités le permettent, est déjà largement répandue tant dans le secteur privé que dans l'administration publique, contribuant à diminuer les besoins de mobilité et donc la consommation énergétique liée aux déplacements.

De manière générale, le Gouvernement souligne que la situation internationale demeure marquée par une forte incertitude. Les fluctuations des marchés énergétiques et les tensions géopolitiques exigent une vigilance constante. Les recommandations internationales, y compris celles de l'AIE, sont donc prises en compte dans l'analyse des impacts potentiels et dans l'élaboration des mesures nationales. Cette approche permet d'ajuster rapidement les politiques énergétiques si les circonstances l'exigent et d'anticiper d'éventuels besoins supplémentaires.

Luxembourg, le 06/05/2026  
Le Ministre de l'Économie, des PME,  
de l'Énergie et du Tourisme  
(s.) Lex Delles